

**LES GARANTIES QUE VOUS AVEZ SOUHAITEES APRES EN AVOIR PRIS
CONNAISSANCE**

- Incendie et événements assimilés y compris Dommages électriques, Responsabilité Civile Incendie, Tempête, Grêle, Neige, Assistance
- Dégâts des eaux, Responsabilité civile Dégâts des eaux
- Vol
- Bris des glaces
- Attentats
- Catastrophes naturelles, Catastrophes technologiques
- Responsabilité Civile Propriétaire d'immeuble
- Défense pénale et recours suite à accident
- Annexe garanties "Complément plus" (selon annexe COM04785)

Franchise : sans franchise générale autre que celles prévues au "Tableau récapitulatif des montants de garanties ou de franchises" ou dans l'annexe garanties "Complément plus".

**LES GARANTIES QUE VOUS N'AVEZ PAS SOUHAITEES APRES EN AVOIR
PRIS CONNAISSANCE**

- Bris de machines
- Effondrement des bâtiments
- Protection juridique

LES CLAUSES D'ADAPTATION APPLICABLES A VOTRE CAS PERSONNEL

Autre Clause :

0



ADW00239 - V02/16 - Imprimé en France

VOTRE COTISATION

Tarif : 01/2016

Indice FFB : 935,9000

Les cotisations, frais et taxes compris sont de :

- 107,24 EUR par mois soit par année d'assurance..... 1.291,18 EUR*,
- 1.291,53 EUR par an*,

- (*) dont 4,30 EUR par année d'assurance au titre du fonds contre les actes de terrorisme,
- (*) dont 10,57 EUR pour la garantie Défense Pénale et Recours suite à accident,

COMMENT SOUSCRIRE ?

C'est simple !

Si vous choisissez le prélèvement automatique : vous munir lors de votre visite d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Notre offre est valable jusqu'au 21/05/2017 sous réserve que les renseignements donnés ne soient pas modifiés lors de la souscription du contrat.

La date d'effet souhaitée est le 23/12/2016.

Cette étude personnalisée n'est pas un document contractuel.

Elle répond aux besoins exprimés et les prix indiqués correspondent aux informations que vous avez fournies et aux garanties que vous avez souhaitées.

Documents remis aux clients :

- Dispositions Générales Allianz Immeuble (COM18492)
- Tableau des montants de garanties et de franchises (COM18493)
- Fiche d'information Responsabilité Civile DEE 250
- Annexe Garanties "Complément plus" (COM04785)



ADM00239 - V02/16 - http://www.allianz.fr

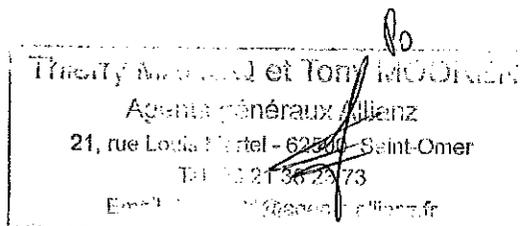
Vous reconnaissez avoir été préalablement informé :

- que votre intermédiaire agit en qualité d'Agent Général d'Assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS (adresse internet : www.orias.fr), et qu'il est soumis à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR 61 rue Taitbout, 75436 Paris cedex 09).
Votre Agent Général exerce, pour la présente étude personnalisée, dans le cadre d'un mandat avec une des sociétés du Groupe Allianz.
- que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de la présente demande. Elles pourront aussi être utilisées, sauf opposition de votre part, dans un but de prospection pour les produits distribués par le groupe Allianz (assurances, produits bancaires et financiers, services). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et d'opposition relatif aux données vous concernant soit en adressant votre demande à Allianz - Informatique et Libertés - Case courrier BS - 20 place de Seine - 92086 Paris La Défense Cedex, soit par fax au 01.30.68.72.51.

Etude personnalisée établie en 3 exemplaires (dont 1 exemplaire remis au client) le 24/04/2017.

Signature de l'agent

Signature du client



CABINET SANDEVOIR
11 GRAND PLACE
59100 ROUBAIX
tél : 03.20.66.90.63

Votre Agent Général

MM MARCQ TH. & MOOREN T.
21 RUE LOUIS MARTEL
62500 ST OMER
Tél : 03.21.38.23.73
Fax : 03.21.88.34.46
Courriel : 5621701@agents.allianz.fr
Site internet : www.allianz.fr/marq-moorento
N° ORIAS : 07021470 / 08046040